



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépenses

Question écrite n° 33437

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la croissance de la dette sociale. Avec la Ve République l'État a pris en charge le traitement social de ses citoyens, ce qui a eu pour conséquence d'engendrer une augmentation des charges qui pèsent sur les entreprises qui sont ainsi menacées. Alors que l'on resserre le budget de l'État, le financement de la sécurité sociale ou celui de la réforme des retraites augmente considérablement. Quand les dépenses de l'État progressent mécaniquement de 7 milliards à 8 milliards d'euros par an celles de la sécurité sociale augmentent de 25 milliards d'euros. La croissance des dépenses de l'État sont dues essentiellement au poids des dépenses sociales. Malgré cela les différents gouvernements ont refusé de réduire ces dépenses préférant financer la dette publique par l'emprunt. Il lui demande donc quelles sont les solutions envisageables pour mettre fin à cette situation de crise de la dette sociale.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33437

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7669

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)